



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





1 1 JUIL. 2019

Greffe

N° d'entreprise : 0726 939 279

Nom

(en entier): IDEAL PLAFONNAGE

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limité

Adresse complète du siège : Rue Jean Louis Adam 146, 4400 Flémaile

Objet de l'acte: Nomination responsable technique

L'an deux mil dix neuf, le quinze octobre, au siège social Rue Jean Louis Adam 146 à 4400 Flémalle s'est tenu l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée (déali Plafonnage.

La séance est présidée par la gérante Madame TRONCONI Gaëlle

Cette dernière constate que toutes les parts sociales sont ici présentes ou représentées.

Elle signale que la présente assemblée a pour :

ORDRE DU JOUR

Nomination d'un directeur technique

RESOLUTIONS

L'assemblée générale nomme Monsieur TERRANA Stefano au poste de responsable technique avec capacité plafonnage, cimentage et chape

Cette décision prend effet le 23/05/2019

Les associés déclarent, en outre, la présente assemblée valable et irrévocable.

Après lecture et approbation du présent procès-verbal, l'assemblée générale est levée, l'orde du jour étant

Flémalle, le 15/06/2019

Gérant Tronconi Gaelle

Associé Terrana Stéfano

Associé Brunaccini Salvatore

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).